Recevoir les dernières actualités ?

Non merci Oui

Se connecter

Publicité

Jeudi 27 août 2026 12:30

Contenu réservé aux abonnés

« De 3 700 m² à 2 900 m² en dix ans » : pour arroser moins, cette ville de Maine-et-Loire réduit ses surfaces plantées

La Ville de Cholet (Maine-et-Loire) compte bien conserver sa quatrième fleur. Pour limiter les besoins en arrosage, elle a réduit les surfaces plantées. © Ouest-France

Publicité

Les canicules ont contraint la Ville de Cholet (Maine-et-Loire) à adapter la gestion de ses parterres de fleurs : arrosages nocturnes, fleurissement hors-sol limité… Au centre horticole municipal, de prochaines visites permettront de voir comment les jardiniers préparent désormais l'automne. L'enjeu : conserver le label fleurs.

Cet article est réservé aux abonnés

Pour un accès immédiat, abonnez-vous

1er mois à 1€

J'en profite

Déjà abonné ? **Je me connecte**

Claire Haubry Ouest-France

Retrouvez d'autres actus sur la commune de :

Cholet

Donnez votre avis

ouest france

Abonnez-vous 1er mois offert

Acheter le journal du jour

Les avis des internautes

* Votre commentaire...

* Votre email

En cochant cette case, j'accepte et je reconnais avoir pris connaissance des **conditions générales d'utilisation** et de **la politique de données personnelles**.

Envoyer

Vos données personnelles font l'objet d'un traitement informatique par la société Addlit Multimedia, sur le fondement de l'exécution d'un contrat et sont utilisées notamment pour prendre en compte, modérer et répondre à vos commentaires sur les contenus mis en ligne sur le site. Elles seront conservées conformément à notre politique de données personnelles, sauf dispositions légales particulières. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation et de portabilité, en vous adressant directement à pdp@sipa.ouest-france.fr ou par courrier à "Délégué à la Protection des Données Personnelles SIPA Addlit Multimedia - 2t Rennes Sud-Est,– 10 rue du Breil – 35051 Rennes cedex 9". Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL. **En savoir plus**

Newsletter maville

Abonnez-vous à la newsletter - Angers

Votre e-mail Je m'inscris

Votre e-mail, sous votre consentement, est utilisé par la société Addlit Edan pour recevoir les newsletters sélectionnées. ***En savoir plus***

Publicité

Exprimez-vous !

Débat. Généralisation du port du casque êtes-vous pour ou contre ?

L'info en continu

« On nage en terrain...
27/08/26 - 12:03

Dans la métropole nantaise, une...
27/08/26 - 12:03

« Ils aiment agir...
27/08/26 - 12:01

Expulsée du logement...
27/08/26 - 11:19

Aux Sables-d'Olonne, une tonne...
27/08/26 - 11:17

Toute l'info en continu

Publicité

Infos les + lues | Infos les + commentées

N°1 **15 000 € de préjudice : une épicerie de...**

N°2 **Mauges-sur-Loire. Un appel aux bénévoles pour récolter...**

N°3 **Les Ponts-de-Cé. Des adolescents sous protection...**

N°4 **« 234 jours de combat » : grièvement brûlée dans...**

N°5 **En Maine-et-Loire, un homme de 56 ans meurt dans un...**

Quiz et jeux

Quiz musique : complétez les paroles de ces tubes de l'été

Quiz : tout savoir sur les chats !

Quiz. Saurez-vous reconnaître ces livres à partir de leur résumé ?

Tous les quiz

Publicité

Publicité